

GAIA dénonce l'industrie laitière

L'association déplore les conditions de vie des veaux et dévoile des images exclusives

13 février 2024



JE VEAUX DE L'AMOUR

La Saint-Valentin, jour de l'amour.
Pas pour les veaux qui sont séparés
de leur mère à la naissance.

jeveauxdelamour.be



Bruxelles, le mardi 13 février – À l'occasion de la Saint-Valentin, GAIA lance une nouvelle campagne dénonçant les conditions de vie des veaux laitiers.

Cette campagne s'appuie sur de nouvelles images filmées en caméra cachée dans plusieurs exploitations situées en Belgique (Flandre).

Avec sa nouvelle campagne « Je veux de l'amour », l'association belge de défense des droits des animaux entend dénoncer le sort des **300 000 veaux élevés et abattus chaque année en Belgique**. L'association, qui dévoile des images filmées dans cinq exploitations laitières, estime que les veaux sont considérés comme des « sous-produits » industriels et dénonce notamment **la séparation des veaux et de leurs mères à la naissance, leur isolement dans des cases individuelles ainsi que leurs conditions de vie et de transport.**

L'enquête de GAIA

Filmées en novembre 2023 dans plusieurs exploitations belges (Flandre), les images diffusées par GAIA documentent le triste sort des veaux laitiers : isolement dans des igloos en plastique et des boxes exigus, diarrhées, caillebotis recouvert d'excréments, stéréotypies causées par la séparation précoce d'avec la mère, absence d'enrichissement, boiteries, etc.

Les conditions de vie des veaux laitiers en Belgique, séparés de leur mère

Dans la majorité des exploitations laitières belges, **les veaux sont séparés de leur mère quelques heures seulement après la naissance**. Cette séparation et la perte du lien affectif peuvent provoquer une douleur émotionnelle chez les vaches et leur petit. Il est d'ailleurs scientifiquement prouvé que les veaux n'ayant qu'un contact limité avec leur mère souffrent fréquemment d'un stress d'isolement. Après la séparation, les veaux sont placés dans des cases individuelles, ce qui constitue une source de stress supplémentaire pour ces animaux joueurs et sociaux.



Deux semaines après leur naissance, la majorité des veaux sont expédiés dans des centres de collecte avant d'être acheminés vers des ateliers d'engraissement. Là-bas, ils sont maintenus dans **des boxes individuels à peine plus grands que leur corps pendant plusieurs semaines**, puis sont transférés dans des enclos collectifs logeant plusieurs veaux sur quelques mètres carrés, **sans aucun accès à l'extérieur.**



L'alimentation des veaux destinés à la production de viande contient **très peu de fer** pour éviter un rougissement de leur chair, conformément aux préférences du marché pour une viande claire (blanche ou rosée). Du fait de leur alimentation déséquilibrée et de leur système immunitaire affaibli, nombre de veaux souffrent **de diarrhées fréquentes**. Notre enquête met en lumière des cloisons et des barres recouvertes de diarrhée, ainsi que des veaux dont la croupe est largement souillée.

En moyenne, **12 % des veaux meurent avant même d'atteindre l'âge d'abattage**, un chiffre dépassant le taux de mortalité moyen tous animaux d'élevage confondus (3 à 5 %). Au regard du jeune âge des veaux, cette forte mortalité peut être attribuée à leurs mauvaises conditions de détention et de transport.

D'autres pratiques d'élevage sont possibles

GAIA rappelle que d'autres pratiques d'élevage sont possibles. En Norvège et en Suède, de nombreux éleveurs du secteur biologique permettent aux veaux de rester avec leur mère durant une période allant jusqu'à treize semaines. Aux Pays-Bas, certains éleveurs laissent les veaux en compagnie de vaches nourricières **jusqu'à plusieurs mois**.

Pour Ann De Greef, Directrice de GAIA : « *Les pratiques en vigueur dans la majorité des exploitations laitières belges ne sont pas une fatalité. Un autre modèle plus respectueux du bien-être animal est possible, comme le montrent d'autres pays européens.* »

Les demandes de GAIA

Avec sa nouvelle campagne, GAIA vise à informer l'opinion publique sur une forme de maltraitance animale souvent méconnue. L'association réclame également l'adoption de mesures visant à améliorer les conditions de vie des veaux laitiers telles que : **l'interdiction de la séparation du veau et de sa mère avant l'âge de trois mois, l'interdiction des logements individuels, l'interdiction du transport des veaux avant l'âge de trois mois et l'amélioration des logements des animaux (paille, enrichissements, etc.)**.

Les scientifiques européens préconisent des avancées

Dans un rapport de 2023, les experts scientifiques de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) **recommandent aussi une évolution de la filière** et préconisent plusieurs avancées en matière de conditions d'élevage et de durées de contact entre les vaches et les veaux.

Pour Sébastien de Jonge, Porte-parole de GAIA : « *Ce qui se passe aujourd'hui pour les veaux dans notre pays est inacceptable. Nos images témoignent d'une maltraitance structurelle à laquelle il faut mettre fin. Il est impératif d'évoluer vers un système mieux adapté aux besoins des veaux, comme le recommandent notamment les scientifiques européens.* »

La campagne « Je veaux de l'amour »

La nouvelle campagne de GAIA est lancée au niveau national à l'occasion de la Saint-Valentin. Elle repose sur un nouveau site web « jeveauxdelamour.be », une série de publications sur les réseaux sociaux, une large campagne d'affichage (Horeca, cinémas, mobiliers urbains, etc.) ainsi que des spots diffusés à la radio.

Pour en savoir plus sur la campagne « Je veaux de l'amour » : jeveauxdelamour.be

Pour télécharger les images filmées dans les exploitations : <https://we.tl/t-KGCgjhjF29>





Plus d'informations :

Sébastien de Jonge, porte-parole de GAIA : 0486 03 52 05

Recevez des mises à jour par e-mail

En cliquant sur « S'abonner », je confirme avoir lu et accepté la [Politique de confidentialité](#).

À propos de GAIA

L'organisation de défense des animaux GAIA unit les personnes engagées pour une reconnaissance du droits des animaux en Belgique, et milite pour leur bien-être. Fondée en 1992, GAIA compte plus de 50.000 membres et sympathisants. GAIA dénonce la cruauté et la maltraitance organisées envers les animaux au moyen d'enquêtes et de campagnes actives et pacifiques.

Contact


Rue du Houblon 43, 1000 Bruxelles

02 245 29 50

press@gaia.be

www.gaia.be

[Demandes de renseignements personnels](#) [Arrêter d'utiliser les cookies](#)

Made with  prezly